

ABONNEMENT

SAUMUR :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames. — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 AOUT

Lundi 15 août, fête de l'Assomption, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

BULLETIN

On disait jadis que la Grèce servirait d'amadou pour mettre le feu à l'Europe. C'est la Bulgarie qui aujourd'hui est le brandon de discorde.

Le prince Ferdinand de Cobourg est parti pour Sofia.

Il n'a pris cette grave résolution qu'après avoir eu l'assentiment de l'Allemagne. M. de Bismarck, depuis quatre ans, ne cesse de tendre des pièges à la Russie. Il veut engager le Czar dans des aventures militaires en Orient, afin de laisser la France, seule, sans alliée, face à face avec l'Allemagne.

Le Czar et Katkoff ont déjoué toutes les intrigues. Le Czar a laissé faire ses ennemis; il n'a assisté qu'impassible à la révolution bulgare, et il a conservé sa liberté d'action dans l'éventualité d'un conflit entre la France et son ennemie héréditaire.

M. de Bismarck, dont tous les projets étaient habilement déjoués en Russie, a tenté un dernier coup; il a envoyé à Sofia le jeune prince de Cobourg, espérant sans doute que le Czar, à bout de patience, privé des conseils de Katkoff, ripostera à cette provocation en faisant occuper par ses armées la Bulgarie, même au risque d'une guerre avec l'Autriche.

Alexandre III continuera à garder une attitude vigilante, mais il ne sera pas la dupe des hommes d'Etat de Berlin.

L'armée russe n'envahira pas la Bulgarie; elle est réservée pour de plus hautes destinées. Le prince de Cobourg est l'instrument de M. de Bismarck; on assure qu'il ne s'est rendu à Sofia qu'après avoir obtenu l'assentiment de son cousin le Comte de Paris.

Ce n'est point le jeune prince de Cobourg qui provoquera la guerre en Orient.

L'entente entre la Russie et la France, au sujet de toutes les questions extérieures, est complète, et nous n'hésitons pas à reconnaître que M. Flourens, dont l'avènement au ministère des affaires étrangères avait été mal accueilli, a fait preuve d'une grande habileté, de beaucoup de fermeté à l'égard de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il s'est montré diplomate avisé, quoique nouveau venu dans la carrière, et si MM. de Freycinet et Floquet sont appelés à succéder au cabinet Rouvier, dont les jours sont comptés, M. Flourens, sans être un ministre indispensable, restera un homme nécessaire.

Gambetta sollicitait l'alliance anglaise auprès du prince de Galles, M. de Freycinet a abdiqué nos droits séculaires en Egypte, M. Jules Ferry s'est fait le serviteur de M. de Bismarck.

M. Flourens a compris que la France n'avait d'autre alliée, contre tous ses ennemis, que la noble nation russe; et quoique nous soyons les adversaires politiques du ministre des affaires étrangères, nous faisons passer avant tout les intérêts de notre pays, et nous rendons justice à la politique de M. Flourens.

ROMANET.

DE LANESSAN ET BIHOURD

M. de Freycinet voulant se débarrasser de M. de Lanessan, qui, de radical farouche, était devenu ferryste, et qui attaquait vivement la politique coloniale à Madagascar, nomma M. de Lanessan inspecteur général des colonies.

M. de Lanessan voyagea en Tunisie, en Cochinchine, au Tonkin « avec madame son épouse », et aux frais des contribuables, mais pendant son voyage d'agrément il ne votait pas contre le cabinet.

C'est ce que voulait M. de Freycinet. Aujourd'hui M. de Lanessan dicte ses lois au Tonkin et dans l'Annam. M. Bihourd se demande quel rôle il joue. Est-il, oui ou non, résident général? Il veut donner sa démission!

Touchant accord entre les représentants de la France à l'étranger!

LE SCANDALE D'AUBERVILLIERS

De grands journaux dissertent savamment sur les principes de la souveraineté du peuple, le droit à l'insurrection, la légitimité du pouvoir monarchique ou la République intangible, inaliénable. C'est fort bien. Si profonds que soient ces articles, ils ont le tort d'être ennuyeux et à peu près inutiles. Pour frapper l'esprit du peuple, un fait vaut mieux que dix théorèmes, et nous connaissons peu de faits aussi clairs, aussi saisissants que le suivant:

Une mère met son fils à l'hôpital, laïcisé par la République; l'enfant, nommé Georges Duhamel, est âgé de quatre ans et demi, il est grand, et intelligent pour son âge; mais il est atteint de la variole, et la mère, simple concierge à Paris, est obligée de s'en séparer; elle est veuve et a deux autres enfants. Le petit Georges est conduit à l'hôpital d'Aubervilliers et placé dans le service spécial des varioleux. Pour prévenir la propagation de l'épidémie, il est défendu aux parents de venir voir les malades dans les salles, mais l'Administration leur en donne des nouvelles aussi souvent qu'ils le désirent.

M^{me} Duhamel demande des nouvelles de son enfant et n'en reçoit pas; elle écrit lettre sur lettre, enfin le directeur lui répond que son enfant est en voie de guérison, que les croûtes commencent à tomber. La mère, tranquille, attend la guérison complète; comme les nouvelles tardent à venir, elle s'inquiète de nouveau. Retenue à sa loge par ses occupations professionnelles, M^{me} Duhamel envoie une amie aux informations et la charge de plusieurs jouets et friandises pour le petit convalescent.

L'Administration transmet les cadeaux et promet d'avertir quand on pourra reprendre l'enfant. Enfin, l'avis tant désiré arrive. M^{me} Duhamel, encore retenue à son poste, envoie une voisine qui connaît très bien le petit Georges, avec un vêtement neuf pour

l'enfant. On amène à la voisine un enfant vêtu des habits neufs qu'elle vient d'apporter.

— Mais ce n'est pas le petit Georges! s'écrie-t-elle.

— Oh! la petite vérole change tellement les malades! dit tranquillement une infirmière.

— Mais Georges a quatre ans et demi, celui-ci est beaucoup plus jeune.

— C'est la maladie qui l'a fait dépérir. — Au contraire, il est gras et fort. Tandis que Georges était mince et pâle.

— C'est qu'il a été bien soigné. — Georges avait les yeux bleus, celui-ci les a noirs.

— Enfin, voulez-vous l'emmener, oui ou non?

— C'est impossible.

— Eh bien! que la mère vienne, elle le reconnaîtra, elle.

Le 4^o août, une infirmière amène l'enfant chez M^{me} Duhamel.

— Voilà votre enfant, lui dit-elle.

— Ce n'est pas lui, ce n'est pas lui! crie la mère au désespoir.

— Si, c'est lui! dit l'infirmière, n'est-ce pas, mon petit, que tu l'appelles Georges?

— Oui, balbutie l'enfant.

— Te reconnais-tu ici?

— Non, dit l'enfant qui ouvre des yeux étonnés.

— Je sais bien que ce n'est pas lui, dit la mère; mon fils, rendez-moi mon fils!

Les voisines accourent, personne ne reconnaît l'enfant, et les conversations vont bon train. L'infirmière, assaillie de sottises, se retire emmenant le petit inconnu: — On le mettra aux Enfants-Assistés, dit-elle.

Cela ne faisait pas le compte de la mère. Après une nuit pleine d'angoisse, elle court à l'hôpital d'Aubervilliers; le directeur est absent, lui dit-on; elle attend une heure, seule dans une grande pièce.

— Ce que cette heure me parut longue, a-t-elle raconté depuis, je ne puis le dire. Au moindre bruit je tressaillais. Le craquement des meubles, le bruit des portes qu'on

12 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

VAL-RÉGIS LA GRANDE

Par Claire DE CHANDENEUX

Son doigt impatient brisa l'enveloppe. Sur la feuille blanche, épaisse et respectable, s'étalait, imprimée au timbre sec, cette mention officielle :

« Plougastel. Étude de M^e Alain Krémelonnec, notaire. »

Plus bas, d'une large écriture, venait la communication suivante :

« Mademoiselle,

« L'événement douloureux qui s'est produit, il y a quelques mois, dans votre voisinage immédiat, devait fatalement modifier la suite à donner aux affaires de mon cher et regretté client, de mon vieil ami, le comte Hercule de Val-Régis. Mieux encore, et comme si la mystérieuse approche de la mort lui avait communiqué une sorte de double vue, il a tracé lui-même, d'une main défaillante, la conclusion qui lui apparaissait comme la plus logique et la plus souhaitable. Ce sont là, mademoiselle, en quelque sorte les dernières volontés de mon ami. Elles ont une gravité qui me détermine à vous les exposer

moi-même, verbalement. Une fois encore, le temps presse, la procédure va reprendre son cours, et toute solution acquiert une sérieuse importance dans l'état actuel de la cause Val-Régis contre Val-Régis.

« J'aurai l'honneur de suivre cette lettre de quelques heures à peine.

« Je vous prie d'agréer, mademoiselle, les respectueuses salutations de votre très humble serviteur.

« Alain KRÉMELONNEC. »

La surprise fut plus forte que la volonté du silence chez M^{lle} de Val-Régis. La surprise et aussi l'indignation.

— Quoi! s'écria-t-elle, lui-même!... il vient lui-même!... Ce tabellion croit utile de se déranger pour me communiquer en personne... verbalement... les dernières volontés de M. Hercule!... comme si les dernières volontés de M. Hercule pouvaient en quoi que ce soit me toucher!...

— Qu'y a-t-il donc? demanda M. de Malens.

— Ah! mon cher ami, c'est inimaginable!... un notaire qui m'écrit... un notaire qui vient... tenez, lisez plutôt... Et vous aussi, monsieur le curé... c'est tout simplement le monde renversé!... Ah! ma tête!... Marguerite, ouvrez un peu cette fenêtre.

— Il fait bien froid! murmura le jeune fille en

entre-bâillant une fenêtre juste dans les frileuses épaules de l'abbé Vitel.

— Je vous dis que j'étouffe!... Prendrait-on Aure de Val-Régis pour une sottise... facile à intimider?... Cette seule pensée me bouleverse! Les dernières volontés!... Je ne suis qu'une femme, mais je montrerai ce que peut une énergie!... Oh! n'être qu'une femme! quel supplice!

L'abbé Vitel posa la lettre sur la table à jeu, et M. de Malens, entreprit de calmer son amie par le raisonnement le plus sage.

— Ce notaire est dans le vrai, chère mademoiselle; il montre même beaucoup de délicatesse en préférant un long voyage à une missive. Loin d'être audacieuse ou d'un goût douteux, cette démarche me paraît on ne peut plus convenable. Il vous témoigne une considération toute particulière dont il faut lui savoir gré.

— Vous croyez?... Peut-être, en effet, suis-je trop prompt à m'enflammer. C'est mon extrême sensibilité qui est cause de tout le mal.

— Modérez-la, sourit M. de Malens.

— Eh! le puis-je? ce médecin de Paris, que je consultai l'an dernier, avait bien raison de me dire avec un sourire... charmant: « Vous êtes, mademoiselle, beaucoup plus roseau que vous n'en avez l'air. » C'était un homme d'esprit.

— Mais un peu pessimiste.

— Le fait est, mon ami, qu'avez des apparen-

ces... solides, j'ai suis d'une nervosité!...

— Hélas!... N'ai-je pas eu vos nerfs pour ennemis jadis?

— Non, mon ami; j'avais fait vœu de garder le nom de Val-Régis.

— Il ne faut pas faire de vœux imprudents, dit doucement l'abbé Vitel.

— Oh! le courage ne m'a pas manqué pour le tenir, dit M^{lle} Aure avec une vaillance comique; et je bénis Dieu chaque jour, en face de ma tâche inachevée, d'avoir gardé mon cœur libre!

Marguerite la regarda avec un étonnement triste; cette façon d'entendre l'affection, le devoir, la vie, paraissait au moins étrange à la petite isolée, qui eût été si heureuse de se sentir aimée, de rendre cœur pour cœur et de consacrer son existence à autre chose qu'à un procès.

— Voyons, voyons, nous nous écartons de notre sujet, reprit M^{lle} de Val-Régis; que faut-il faire de ce notaire?

— Le recevoir, parbleu! dit M. de Malens.

— Mais de quelle manière?

— En ambassadeur, avec convenance et dignité, dit l'abbé.

— Je ne crains pas de manquer de dignité, je redoute plutôt de manquer de patience.

— Il ne sera peut-être ni long, ni désagréable, ce messenger, ajouta l'abbé Vitel en adressant à Marguerite un regard qu'elle eût été bien incapable

ferme me faisait trembler et palpiter. Pen-
sez ! j'attendais Georges. J'avais les yeux
fixés sur la porte, afin de le voir et de l'em-
porter plus vite.

Enfin, cette porte s'ouvrit... C'était un
employé qui me conduisit dans un cabinet
où je me trouvai en présence de deux mes-
sieurs graves qui détournaient les yeux des
miens et paraissaient très embarrassés. Tout
à coup, l'un d'eux rompit le silence.

— Madame, me dit-il, j'ai une bien mau-
vaise nouvelle à vous apprendre... Il y a eu
des bouleversements inexplicables dans nos
salles de melades — des changements de
pancartes sans doute... Enfin, votre enfant
est mort le 7 juin, très peu de jours après
son entrée ici.

Et comme j'éclatais en sanglots, me tor-
dant les bras, criant à l'impossible :

— Oh ! mais, madame, ne vous désolerez
pas ainsi. Soyez forte ; il a eu un très joli
enterrement. Les personnes à qui on l'a
rendu, croyant que c'était leur fils, ont fait
beaucoup pour leur position !

Pour un peu, on aurait ajouté : Il est
bien où il est ! On a promis à la pauvre
mère l'acte de décès de son fils, triste con-
solation et on lui a recommandé instam-
ment de ne pas faire de bruit, de ne rien
dire !

Est-il possible de traiter ainsi les senti-
ments les plus sacrés ? La République se
dit l'amie du peuple et voilà quel cas elle
fait des enfants du peuple ! A une famille
dont le fils est vivant, on envoie un enfant
mort, en disant : Enterrez-le ! Toute la fa-
mille est plongée dans la douleur. Deux
mois plus tard l'Administration écrit : Je
me suis trompée de numéro, votre enfant
est vivant, venez le chercher !

Par contre, elle dit à une mère inquiète :
Rajouissez-vous, votre enfant est bien por-
tant et elle lui expédie comme un colis un
enfant étranger !

La République a laïcisé les hôpitaux, elle
a chassé Dieu du lit des malades et, en
même temps, elle en a chassé la vigilance
et le dévouement. Des désordres lamen-
tables se produisent qui sont la honte de la
civilisation.

« Nous voulons la République avec tou-
tes ses conséquences, » disent les politi-
ciens avides d'emplois, et le peuple trompé
leur donne ses votes.

Eh bien ! la République, la voilà avec
ses conséquences : qu'en pensez-vous, mè-
res de famille ?
H.-A. MARTIN.

Le ministre de la guerre à Fontainebleau

Le ministre de la guerre s'est rendu
jeudi matin à Fontainebleau, accompagné
du général Mathieu, directeur de l'artillerie,
du commandant Laurent et du capitaine
Holz.

Le ministre a adressé aux élèves de l'é-
cole un discours qui se divise en deux par-
ties bien distinctes, l'une exclusivement mili-
taire, l'autre exclusivement politique. Il eut
été préférable que le ministre de la guerre
s'en tint à la première.

M. le général Ferron a glissé rapidement

de comprendre.

Lui seul, en effet, connaissait la lettre du
comte Hercule au notaire Krémolonnec.

— Soit, je le recevrai.

— Il sera là dès demain, ma chère demoiselle.

— Dès demain matin même, s'il faut en croire
sa lettre.

— Alors, bon courage.

— Merci, mon ami.

— Si vous avez besoin d'aide, faites-moi signe.

— Vous savez bien qu'à certains grands mo-
ments je vaux un homme.

— Peut-être auriez-vous mieux fait, pour votre
bonheur à tous, de rester tout simplement une
femme supérieure.

— Encore !... voilà deux fois que je vous prends
ce soir à regarder dans le passé. Mon cher mon-
sieur de Malens, si vous y revenez, nous nous
fâcherons.

Elle donna la main en riant à son vieil ami et
prit un flambeau pour reconduire respectueuse-
ment, elle-même, l'abbé Vitel jusqu'au seuil.

Celui-ci n'était pas une relation bien ancienne ;
mais la sûreté de ce caractère évangélique se
lisait si bien sur son front élevé, aux rides
multiples, que la confiance et la vénération sem-
blaient naître de sa seule présence. M. de Val-
Régis, qui se confiait peu, en avait déjà ressenti
l'influence discrète.
(A suivre.)

sur la loi militaire organique dont la pater-
nité appartient à son prédécesseur M. Bou-
langer et qu'il a accepté lui-même avec une
résignation inspirée par la peur des radicaux.
Il a insisté davantage sur les lois spé-
ciales dues à son initiative ; et il nous paraît
qu'il les a appréciées avec un enthousiasme
un peu exagéré. Qu'il y ait en elles d'excel-
lentes choses, cela n'est pas contestable ;
mais leur attribuer une vertu quasi-miracu-
leuse, c'est faire trop de fond sur la crédu-
lité publique. Les illusions paternelles sont
à coup sûr fort respectables ; cependant il
ne faut pas en abuser.

Quant à la partie politique de l'allocution
ministérielle, elle est déplorable. On y recon-
naît l'influence des mœurs créées par les La-
bordère et les Boulanger.

Qu'est-ce que cette profession de foi répu-
blicaine qui seable empruntée à une affiche
électorale ?

« Je suis, mes amis, un vieux républicain
de 1848. J'ai toujours présent à l'esprit
l'enthousiasme avec lequel nous avons
salué, acclamé alors la République, et
avec quel serrement de cœur, avec quelles
angoisses nous avons vu la nation répu-
dier, quelques années plus tard, sans
motif sérieux, ces nobles institutions ré-
publicaines qui auraient été sa sauve-
garde, si elle avait su les conserver.

« A nous, jeunes républicains d'alors, il
semblait que la chute de la République
devait être la fin de la France. »

Les élèves de l'École d'application — qui
vraisemblablement appartiennent à diffé-
rentes opinions — avaient-ils besoin d'ap-
prendre à quelle date remonte le républica-
nisme de M. Ferron ? Et n'est-il pas profon-
dément triste de voir les ministres de la
guerre tenir à tous propos à l'armée le lan-
gage d'un candidat législatif devant les élec-
teurs ? Les républicains ne sont pas seuls
appelés à servir dans l'armée française.
Toutes les opinions y sont représentées. Et
c'est une raison de plus pour qu'on écarte
d'elle cet élément de division et de dissolution
qui s'appelle la politique.

Malheur à la France si les Labordère et
les Boulanger réussissaient à faire école !

LE PRINCE DE BULGARIE

Contrairement à toutes les prévisions, le
prince Ferdinand de Cobourg a accepté la
couronne de Bulgarie et a quitté Vienne
pour se rendre dans ses nouveaux États.

Cette résolution imprévue, après les he-
sitations des jours derniers, a causé une
grande émotion dans les cercles diploma-
tiques ; elle fait entrer la question Bulgare
dans une phase nouvelle et retarde une
solution que la Russie considérait comme
prochaine.

L'Angleterre blâme ouvertement la déci-
sion du prince : « On ne permettra pas, dit
la *Pall Mall Gazette*, au prince de Cobourg
de rester sur le trône. Il n'a aucun droit
au titre de prince de Bulgarie sans l'assen-
timent des puissances. Toute tentative de
sa part constituerait une usurpation dont
le châtiment ne se ferait pas longtemps at-
tendre ».

La Russie est muette ; mais il est cer-
tain que l'attitude de l'Angleterre n'est pas
faite pour lui déplaire. C'est une chance de
plus pour le prince de Cobourg de se faire
agréer par le Czar que de déplaire à son
ennemi.

L'Allemagne se contente d'enregistrer le
départ du prince sans donner d'apprécia-
tion pour ou contre.

Seule, l'Autriche montre une complai-
sance marquée pour le nouveau prince de
Bulgarie, dont le départ coïncide avec l'en-
trevue de Gastein.

On prête au prince de Cobourg l'inten-
tion de faire une tournée dans les deux
Bulgaries avant d'entrer dans Sofia. Il tient
à se rendre compte de l'effet produit par
son élection sur ses sujets. Il a des doutes
sur la véracité des régents dont les rap-
ports sont nécessairement favorables.

La vérité est que la Bulgarie est divisée
en trois grands partis : le parti du prince
de Battemberg, dont le souvenir est resté
très vif, le parti russe, et enfin le parti so-
lutionniste qui est prêt à accepter n'im-
porte quel prince, Autrichien, Allemand ou
Russe, à la condition de sortir du gâchis
gouvernemental représenté par la régence.

Comme le prince de Cobourg paraît vou-
loir régler sa conduite d'après les impressions
recueillies dans son voyage, il est fort pos-
sible qu'à sa retraite à Sofia il dissolve la
Sobranié, enlève le pouvoir aux régents et
fasse procéder à des élections nouvelles.

Il ferait alors le jeu de la Russie qui, en
présence de cette soumission, pourrait ne
pas s'opposer à sa réélection.

Le piquant de la chose serait que la nou-
velle Sobranié, appelée par le jeune prince
de Cobourg à procéder à l'élection définitive
du prince de Bulgarie, ne proclame...
le prince Alexandre de Battemberg !

La principauté Bulgare est un tel nid à
surprises que celle-là ne nous surprendrait
pas autrement.
VINDEK.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 août.

Le marché accuse des tendances très fermes ;
nos rentes se maintiennent à un niveau satisfai-
sant : 3 0/0, 81.40 ; 4 1/2 0/0, 108.27.

L'action du Crédit Foncier fait 1,347. Les obli-
gations foncières et communales sont fermes,
mais elles n'atteignent pas encore les cours qui
feront reculer les acheteurs. Les obligations à
lois 1879, 1880 et 1885 notamment, tendront à
faire de nouveaux progrès tant que le pair ne sera
pas conquis.

La Société Générale se négocie à 453. L'activité
des affaires sociales ne se dément pas ; le mois de
juillet a produit un bénéfice de 303,817 francs,
tous frais généraux déduits.

On est à 455 et 456 sur la Banque d'Escompte,
le prochain révisé des affaires devra déterminer un
mouvement rapide de hausse justifié par la situa-
tion de cette société.

Les Dépôts et Comptes courants sont toujours
fermes à 600.

L'Urbaire-Vie a distribué pour l'exercice 1886
un dividende de 40 francs net d'impôts. Son sys-
tème d'assurance complémentaire constitue un
progrès de plus en plus apprécié.

Les capitaux de l'épargne absorbent journalie-
ment une certaine quantité de Polices spéciales
A B de l'Assurance Financière. C'est un placement
qu'on ne saurait trop recommander aux personnes
qui recherchent avant tout la solidité du titre.

Le Panama est bien tenu à 361. L'échec de la
première campagne de baisse a montré une fois
de plus le degré de confiance des actionnaires
dans le succès de leur entreprise.

Les actions et obligations de nos chemins de fer
sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

Le 6^e cuirassiers est rentré depuis samedi
à l'École militaire venant de Saint-Germain
où il avait été envoyé par suite d'une épi-
démie qui s'était déclarée parmi les chevaux
de troupe.

Nous apprenons que cette épidémie vient
de faire son apparition parmi les chevaux
de l'École de guerre.

LES NOUVELLES GARNISONS DE CAVALERIE

M. le colonel Dobop, directeur de la ca-
valerie, s'est rendu ces jours-ci à Châlons,
au camp et à Sampigny, pour prendre, au
nom du ministre, les dispositions prélimi-
naires à l'installation des quatre régiments
de cavalerie qui seront organisés le 25 sep-
tembre sur le territoire du 6^e corps.

MISSION AUTRICHIENNE

On mande de Vienne, 11 août :

« Dans le but de former des établisse-
ments d'instruction militaire avec des pro-
fesseurs français, le ministre de la guerre
austro-hongrois enverra cette année, comme
les précédentes, deux officiers à Paris.

» Le séjour de ces officiers en France
sera de dix mois.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Nous avons reçu ce matin une lettre que
nous publierons très volontiers, lorsque
l'auteur aura bien voulu se faire connaître.

Nous lui garantissons du reste la plus
grande discrétion.

LA CLASSE 1886

Le travail de répartition de la prochaine
classe à appeler sous les drapeaux est ter-
miné.

En voici le résultat sommaire :

Le nombre total des jeunes soldats ins-
crits sur la première partie de la liste du re-
crutement cantonal est de 138,446.

Sur ce nombre, 5,370 sont affectés à l'ar-
mée de mer.

Les 133,076 jeunes soldats inscrits sur
la première partie de la liste du recrutement

cantonal seront appelés dans les corps de
troupe de l'armée de terre, pour y être
maintenus jusqu'au moment de leur renvoi
en congé en attendant leur passage dans la
réserve.

Les jeunes soldats des classes de 1885
et de 1884, qui, après avoir été ajournés,
ont été, en 1887, reconnus propres au ser-
vice armé, seront attribués, dans chaque
subdivision de région et dans chaque can-
ton, d'après leurs numéros de tirage, à la
première ou à la deuxième portion de leur
classe.

Le nombre de ces ajournés est, pour la
première portion, de 14,588, et, pour la
deuxième portion, de 4,353.

Les ajournés des classes de 1885 et 1884,
reconnus propres au service armé, en 1887,
n'ont plus à accomplir, aux termes de la
loi, que le temps de service qui reste à faire
à leur classe.

MANŒUVRES DU 9^e CORPS

On confirme officiellement que la brigade
d'infanterie de marine ne participera pas
aux manœuvres du 9^e corps.

Les commandants de corps d'armée vien-
nent de recevoir une très sage circulaire
ministérielle, relative aux mesures sanitaï-
res qu'ils devront prescrire à l'occasion des
manœuvres d'automne.

« Une surveillance toute particulière est
recommandée pour l'eau servant à la bois-
son des militaires.

» Pendant les marches, on fera desser-
rer les rangs toutes les fois que la chaleur
sera forte ; le mouchoir sera placé sous le
képi en guise de couvre-nuque.

» Les troupes ne devront jamais sortir à
jeun le matin. Pendant les haltes, les hom-
mes pourront s'asseoir, mais il leur sera
expressément défendu de se coucher sur
le sol.

» Les maisons dans lesquelles se trouve-
raient des malades ne seront pas utilisées
pour le cantonnement.

La grande Course de Taureaux

Nous rappelons que lundi prochain 15
août, à 3 heures 1/2, une grande course de
taureaux aura lieu dans la carrière du car-
rousel. Les taureaux sauvages qui y figure-
ront sont tirés des manades de la Camargue,
dont ils arriveront directement à Saumur.
Les animaux qui ont travaillé dimanche à la
course du Mans sont fatigués, et le direc-
teur, M. Solet, a tenu à avoir des bêtes fraî-
ches et bien disposées afin que le spectacle
soit plus intéressant.

C'est de la Camargue que l'on tire les tau-
reaux qui courent dans les arènes d'Arles et
de Nîmes, cette course sera donc à l'instar
de celles qui se donnent dans le Midi.

Il y aura deux *cuadrilles* de toréadors,
l'un de toréadors nîmois et l'autre d'écar-
teurs landais. Le chef du premier est Eugène
Hélias, trois fois médaillé dans les concours
tauromachiques ; le sous-chef est Gaston
Ponton, deux fois médaillé, renommé comme
sauteur avec la perche ; il y a encore Charles
Allègre, une fois médaillé, bien connu aussi
par son agilité comme sauteur et comme
razetier.

Le chef du second cuadrille est le Landais
Joseph Hains, trois fois médaillé et lauréat
des courses de l'Hippodrome de Paris ; cet
intrépide torero saute le taureau sans se ser-
vir de perche ; le sous-chef est Jean-Bap-
tiste Boniface, deux fois médaillé, fameux
comme écarteur de pied ferme ; l'autre écar-
teur, Saint-Jean, est deux fois médaillé, et il
est renommé par son adresse à enlever les
cocardes.

Tous ces artistes sont de première force
et ils sont célèbres dans tous les amphi-
théâtres du Midi par leur adresse, leur cou-
rage et leur agilité. Leurs exercices ordi-
naires sont les sauts avec ou sans perche,
les razets, les écartés, l'enlèvement des co-
cades, les feintes, le placement des cocar-
des sur la tête du taureau, les jeux du man-
teau, la pose des banderilles. On voit un
écarteur se placer à quelques mètres du
taureau, poser les deux pieds sur son ber-
ret, et lorsque l'animal fond sur lui, l'éviter
par un simple écart du corps, sans que les
pieds aient changé de place. Un autre exer-
cice non moins périlleux est celui-ci : un
toréador fait coucher entre ses pieds un de
ses camarades, il excite le taureau qui se
précipite sur lui et c'est alors qu'il lui pose
ses deux banderilles dans le cou. Les cour-

ses ne sont jamais pareilles et l'imprévu y joue le plus souvent le principal rôle.

A Paris, à Orléans, à Rennes, à Limoges, à Tours et au Mans, ces exercices ont attiré une foule nombreuse; il est probable que le succès des toréadors ne sera pas moins grand à Saumur, où la carrière du carrousel offre une arène on ne peut plus favorable à la tauromachie.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

L'ouverture de la chasse dans les 2^e, 3^e et 4^e zones est arrêtée, sauf quelques exceptions.

Elle aura lieu le 21 août dans les départements de la Gironde, Charente-Inférieure, Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes et Tarn.

Elle commencera le 28 août dans la Dordogne, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Loire, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, le Jura, Saône-et-Loire, l'Allier, la Haute-Vienne, la Charente, la Vienne, l'Indre, le Cher, la Nièvre, la Côte-d'Or, le Doubs, la Haute-Saône, l'Yonne, les Vosges, Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Marne, les Ardennes, l'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Sarthe, Eure et Calvados.

Dans le Rhône, l'Ain, la Creuse, l'Aube et la Haute-Marne, les préfets ont proposé le renvoi au 4 septembre.

Le ministre de l'intérieur a fait observer qu'en raison des difficultés que l'adoption de cette mesure créerait au transit du gibier, il convenait de ramener l'ouverture au 28 août.

La 4^e zone (ouverture le 4 septembre) comprend la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Loiret, Orne, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Oise, Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme et Seine-Inférieure. Les cinq départements de Bretagne et la Mayenne sont compris dans la 5^e zone.

Dans cette région, où les plaintes contre le braconnage sont rares, les préfets proposent le 10 septembre pour la Manche, la Mayenne, le Morbihan et la Loire-Inférieure; le 18 septembre, pour les Côtes-du-Nord et le Finistère; le 25 septembre, pour l'Ille-et-Vilaine. Le ministre n'a pas encore statué.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Lundi 15 août, Fête de l'Assomption de la B. V. Marie. — Indulgences plénières.

1^{re} messe à 6 heures; — 2^e à 7 heures; — grand-messe et sermon à 8 heures; — 4^e messe à 10 heures.

Vêpres à 2 heures. — A 7 heures 1/2, complies, sermon, salut solennel, cantiques, illumination.

Les sermons seront prêchés par le R. Père Gallais, de la société des Enfants de Marie immaculée.

Quête à tous les offices en faveur de la chapelle.

PAROISSE N.-D. DE NANTILLY.

Octave de l'Assomption

Lundi 15 août, Fête de l'Assomption: ouverture de l'Octave, après les vêpres, à 3 heures 1/2.

Tous les jours, il y aura réunion et instruction le matin à 6 heures et le soir à 8 heures; et le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'après les vêpres.

La clôture solennelle des exercices de l'Octave aura lieu le lundi 22, à 8 heures du soir.

Les sermons seront donnés par M. le chanoine Condamin, professeur à l'Université catholique de Lyon.

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

L'UNION SAUMUROISE

CONCOURS PUBLIC DE TIR

La Société « l'Union Saumuroise » a l'honneur d'offrir au public un grand concours de tir à la carabine et à l'arme de guerre, au siège social, 24 bis, rue des Boires, le dimanche 14 août 1887, de 4 heures à 6 heures de l'après-midi, et le dimanche 21, de 4 heures à 5 heures.

Les prix seront décernés le dimanche 21, une demi-heure après les clôtures du concours.

Ces prix sont exposés dans la vitrine de M. Milon, libraire, rue d'Orléans, et comprennent :

Tir à la Carabine (distance 12 mètres).

1^{er} Prix. — Terre cuite (Apollon).
2^e Prix. — Canne à épée, monture argent.
3^e Prix. — Pipe écume, offerte par M. Vinsonneau.

4^e Prix. — Médaille dorée, grand module.

5^e Prix. — Médaille dorée, grand module.

6^e Prix. — Médaille argentée, grand module.

7^e Prix. — Médaille argentée, grand module.

8^e Prix. — Médaille de bronze.

9^e Prix. — Médaille de bronze.

Tir à l'Arme de guerre (distance 30 mètres).

1^{er} Prix. — Une paire fleurets, monture artistique.

2^e Prix. — Service fumeur, terre cuite.

3^e Prix. — Poignard, fourreau métal.

4^e Prix. — Médaille dorée, grand module.

5^e Prix. — Médaille dorée, grand module.

6^e Prix. — Médaille argentée, grand module.

7^e Prix. — Médaille argentée, grand module.

8^e Prix. — Médaille de bronze.

9^e Prix. — Médaille de bronze.

PRIX DU CARTON, 1 fr. — 5 BALLE PAR CARTON.

Le président, D^r PETON.

M. Gauckler, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Angers, vient, sur sa demande et pour raison de santé, d'être désigné pour le poste d'Alger.

M. Gauckler sera remplacé, à Angers, par M. Maréchal, ingénieur à Montauban.

COURSES DE SEGRÉ

Les Courses de Segré sont remises à une date ultérieure qui n'est pas encore fixée.

Les commissaires ont été obligés de prendre cette décision à cause de l'état de la piste, qu'il n'est pas possible d'améliorer par la sécheresse actuelle.

THÉÂTRE DE SAUMUR

A l'occasion des courses et du carrousel, ainsi que nous l'avions annoncé, notre théâtre a été occupé, deux jours de suite, dimanche et lundi, par une troupe d'artistes de l'Opéra-Comique.

N'ayant pu, à notre grand regret, assister à ces représentations, nous croyons devoir donner le compte rendu des deux soirées adressé au *Patriote* par son correspondant :

La représentation de *Philonon et Baucis*, l'œuvre exquise de Gounod, donnée dimanche par l'excellente troupe de l'Opéra-Comique, n'a été qu'un long triomphe. Applaudissements réitérés, bis répétés, rappels nombreux, ovation enthousiaste, tel est le bilan de cette charmante soirée. Les deux héros de cette pastorale mythologique ont retrouvé, comme dans la fable, leur triomphe juste.

M^{lle} Dinah Duquesne, qui est aussi jolie que gracieuse, a joué et chanté en grande artiste; et M. Maugière, dont la voix est fraîche, bien timbrée, lui a donné la réplique de manière à satisfaire les plus difficiles.

Quant à MM. Troy et Balanqué, ils sont assez connus pour que nous n'ayons pas besoin de faire leur éloge. Il y a encore un autre artiste, M. E. Gourdon, l'émule de Fusier, qui est un comique étourdissant. Il imite aussi bien le miaulement du chat que l'aboïement du chien, le bourdonnement de la mouche que le cri du canard. Toute la salle riait aux éclats en écoutant le *Bonheur des champs*, le *Tribunal en sabots* et les *Tribulations de Bull-Bouille*.

Lundi soir, le spectacle comprenait *Galathée*, l'adorable partition de Massé, les *Pirouettes d'un vieux danseur*, de Hervé, et la décapitante *Traversée de la Manche*; rarement les dilettanti ont eu l'occasion d'entendre des artistes d'un pareil talent.

Quelle délicieuse partition et quel ravissant poème que *Galathée*! Ces deux actes abondent en mélodies heureuses qui sont instrumentées avec beaucoup d'esprit, et l'œuvre de Victor Massé n'a rien perdu de sa fraîcheur. Les honneurs de la soirée ont été pour M^{lle} Dinah Duquesne qui, dans le rôle de Galathée, a montré une voix pleine de fraîcheur, de mordant et de flexibilité. Elle a chanté avec une netteté parfaite de vocalisation, et ses roulades étincelantes ont charmé les auditeurs qui ont applaudi la gracieuse artiste après chacun de ses morceaux et l'ont rappelée plusieurs fois.

M. Maugière, dont la voix est pure et limpide, a rendu avec talent le personnage de Ganymède; M. Gourdon a interprété de la façon la plus comique le rôle de Midas; il est impossible d'y mettre plus de verve et d'animation. M. Troy, qui était mieux en voix la veille dans *Philonon et Baucis*, a cependant chanté avec une certaine largeur de style les parties dramatiques du rôle de Pygmalion. Tous les artistes ont été rappelés au baisser du rideau et chaleureusement applaudis.

Il est regrettable qu'une température sénégalienne n'ait pu permettre à un plus grand nombre de spectateurs d'aller applaudir d'excellents interprètes. Décidément les représentations données pendant nos fêtes hippiques — en pleines chaleurs caniculaires — n'ont plus aujourd'hui le succès d'autrefois. Aussi, en 1885 et 1886, le théâtre était-il resté fermé à cette époque, et il est probable que dorénavant il en sera presque toujours de même.

Voici la liste des théâtres de Paris ayant adopté pour l'hiver prochain la lumière électrique :

L'Opéra, la Comédie-Française, l'Odéon, le Gymnase, le Vaudeville, la Porte-Saint-Martin, l'Ambigu, la Renaissance, les Nouveautés, les Folies-Dramatiques, le Châtelet, le Palais-Royal et les Variétés.

Quant au Théâtre-de-Paris; aux Bouffes

et à Cluny, ils paraissent devoir conserver le gaz quelque temps encore.

Restent enfin la Gaîté, les Menus-Plaisirs, le Château-d'Eau et Déjazet, au sujet desquels on n'est pas encore fixé.

POITIERS.

Le maire de Poitiers veut se faire une célébrité: il ne s'en tient pas à son premier arrêté qui a été vivement critiqué, il vient d'en prendre un second qui maintient son premier arrêté du 3 août dans toutes ses dispositions.

D'après cette nouvelle volonté de M. Thézard, la translation de la statue de sainte Radégonde à la cathédrale devra s'opérer par la rue de la Psalette Sainte-Radégonde, et en contournant ensuite la cathédrale du côté du presbytère, et l'entrée aura lieu par la porte principale. Le retour s'opérera par la même voie.

Tous cortèges ou processions sont interdits sur la voie publique pendant le mois d'août et notamment aux dates des 15 et 20 dudit mois, pour les fêtes dites du vœu de Louis XIII et du pèlerinage national, sauf la liberté laissée aux pèlerins qui se rendront isolément ou par groupes aux diverses églises de la ville sans pompes ou cérémonies religieuses sur la voie publique.

LES GRANDES SÉCHERESSES

L'été 1887 comptera parmi les plus secs que nous ayons traversés; il a été marqué par de longues périodes de sécheresse ininterrompues, comme celles du 3 juin au 8 juillet (36 jours), où le pluviomètre n'a reçu que 0^{mm}56 d'eau, et du 3 au 29 juin (27 jours), où il n'a rien marqué.

En général, pour le beau temps comme pour la pluie, on ne peut guère compter sur plus de 15 jours de continuité; la plus longue période qu'on puisse espérer chaque année est de 8 jours seulement; la période de 14 jours revient tous les deux ans; celle de 14 ou 15 jours, tous les cinq ans.

La période la plus étendue a été notée en 1834; du 14 septembre au 10 octobre, pendant 30 jours consécutifs, il n'est pas tombé une goutte d'eau. Le baromètre se tint alors toujours au-dessous de sa hauteur moyenne, et le thermomètre marqua une température assez élevée pour la saison; la girouette resta fixée entre le N.-O. et le N.-E.

Vient ensuite une période de 28 jours sans pluie en 1869, du 26 juin au 23 juillet; puis deux autres de 26 jours; en 1837, du 20 juin au 15 juillet, et en 1865, du 13 septembre au 8 octobre.

En 1840, une période de 25 jours commença le 18 février pour finir le 4 mars. Comme dans le cas cité plus haut, la pression atmosphérique fut très élevée, mais cette fois avec température basse et vent assez fort de la direction E.-N.-E.

Si l'on recherche les périodes de sécheresse entrecoupées de quelques jours de pluie, on voit que la plus remarquable est celle du 7 juillet au 20 août 1885 (durée, 44 jours, pendant laquelle deux jours seulement furent pluvieux (12^{mm}6 d'eau). C'est la plus longue et la plus importante période de sécheresse continue que nous connaissons pour notre pays.

Dans cette même année 1885, du 30 juin au 3 septembre, soit donc pendant 66 jours successifs, le pluviomètre ne reçut que 34^{mm} d'eau, par 10 jours de pluie; il aurait dû normalement en recueillir 455^{mm}, fournis par 33 jours.

En 1869, du 29 juin au 23 juillet, 34 jours, il tombe 4^{mm} d'eau seulement, pour 4 jours de pluie.

En 1833, du 4^{er} mai au 2 juin, 33 jours, 4^{mm} également pour 5 jours.

En 1885, du 1^{er} juillet au 5 août, 33 jours, 2^{mm}8 et 3 jours.

Du 27 décembre 1837 au 7 février 1838, 43 jours, 4^{mm}6 et 9 jours.

En 1854, du 28 février au 22 avril, 54 jours, 7^{mm}4 et 9 jours.

Depuis 1833, l'année la plus sèche a été 1864, avec 449^{mm} de pluie au lieu de 730^{mm} valeur normale annuelle.

L'hiver le plus sec a été celui de 1857-58, avec 65^{mm}, au lieu de 164^{mm}.

Le printemps le plus sec, celui de 1875, avec 64^{mm}, au lieu de 175^{mm}.

L'été le plus sec, celui de 1885, avec 79^{mm}, au lieu de 213^{mm}.

L'automne le plus sec, celui de 1868, avec 48 au lieu de 197^{mm}.

La Sainte-Marie

M. BAUDRIER, horticulteur-fleuriste, rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 10, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il tient à sa disposition, pour la Sainte-Marie, un grand stock de Plantes d'ornement et Plant fleuri en tous genres, à des prix très modérés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OcéAN

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 4^{er} mai au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent pour les stations balnéaires ci-après des billets aller et retour de toutes classes.

Pour les distances de 250 kilomètres, ces billets comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

Pour les distances inférieures à 250 kilomètres, la réduction est de 20 0/0.

Prix indiqués comme exemple, au départ de SAUMUR.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Saint-André-des-Eaux	36.95	27.70	20.30
Pornichet	36.95	27.70	20.30
Escoubac-la-Baule	36.95	27.70	20.30
Le Poulguen	36.95	27.70	20.30
Batz	36.95	27.70	20.30
Le Croisic	36.95	27.70	20.30
Guérande	36.95	27.70	20.30
Vannes	39.10	29.35	21.30
Plouharnel-Carnac	43.95	33.00	24.15
Saint-Pierre-Quiberon	45.35	33.95	24.90
Quiberon	46.10	34.50	25.30
Lorient	46.95	34.20	25.55
Concarneau	56.10	42.05	30.65
Quimper	56.75	42.55	30.90
Donarnez	60.30	45.15	32.90
Châteaulin	61.60	46.25	33.90

Les billets doivent être demandés au chef de gare quatre jours avant celui du départ.

Ville de Saumur.

J. SOLET, directeur. — JULES DESPLAND, régisseur.

Carrière du Carrousel

LUNDI 15 Août 1887,

GRANDE

COURSE DE TAUREAUX

Nouveaux, qui n'ont jamais travaillé

PROVENANT DE LA CAMARGUE

Donnée par les

INTRÉPIDES TORÉADORS NIMOIS & ÉCARTEURS LANDAIS

A 2 heures, Promenade en ville des Toréadors en costumes se rendant à l'Arène, accompagnés d'une excellente musique.

Les portes et bureaux s'ouvriront à 2 heures. — La Course commencera à 3 heures et demie.

A 3 heures et demie, entrée des Toréadors et Écarteurs dans l'Arène, venant saluer le public.

Après le 4^e taureau, entracte de 10 minutes.

PRIX DES PLACES

Réservées, 6 fr.; Premières, 4 fr.; Secondes, 2 fr.; Troisièmes, 1 fr.

Les Enfants au-dessous de 7 ans accompagnés de leurs parents, paieront demi-place.

IL NE SERA PAS DÉLIVRÉ DE CONTREMARQUES DE SORTIE.

Un Buffet installé dans l'Arène servira des consommations de 1^{er} choix.

Avis. — La Compagnie des Chemins de fer délivrera, pour les pays circonvoisins, des billets aller et retour.

En cas de mauvais temps la Course serait renvoyée et le jour serait annoncé par une affiche.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Vin blanc du pays, provenant d'une faille, à vendre, au comptant, à 20 francs l'hectolitre pris dans les magasins, quai de Limoges.

S'adresser à M. DOUESNEL, rue Saint-Jean, 28, Saumur.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la SOIF. Excellent aussi pour la toilette. — 47 ans de succès, 44 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42, et de M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

VENTE

Aux enchères publiques ;
En dix-neuf lots,
1°

D'une Maison

Jardin et dépendances,

Sis au Pont-Fouchard, commune de Bagneux ;

II. — Commune de Meigné.

2° Lot.

Une maison, si-c au bourg, avec grange, chambre-fournil, caves, écurie, hangar et jardin, le tout d'une contenance de six ares, joignant au nord M^e Métiérier, au midi M. Gaspault-Bars, au levant M^e Clément, au couchant l'ancien chemin de Verrie.
Mise à prix : trois mille francs, ci..... 3.000

3° Lot.

Vingt-sept ares cinquante centiares de terre, au canton des Vaugontiers ou de la Petite Estrée, joignant au nord un sentier, au midi M. Jamin, au levant MM. Gaultier et Barranger et au couchant M. Métiérier.
Mise à prix : trois cents francs, ci..... 300

4° Lot.

Huit ares vingt centiares de terre, au canton des Perrières, joignant au nord le chemin des Uimes, au midi M. Charpy, au levant et au couchant M. Saillant.
Mise à prix : cent cinquante francs, ci..... 150

5° Lot.

Huit ares trente centiares de terre au canton des Rosières, joignant au nord M. Charpy, au midi et au levant M. Beaumont, au couchant M. Leroux.
Mise à prix : cent vingt-cinq francs, ci..... 125

6° Lot.

Trois ares de vigne à la Maladrerie, joignant au nord le chemin de Meigné à Forges, au midi M. René Roux, au levant MM. A. Gaspard et Jamin.
Mise à prix : cinquante francs, ci..... 50

7° Lot.

Quinze ares quarante centiares de vigne au canton de la Fabrique, joignant au nord et au midi M. Louis Gaspault, au levant un sentier, au couchant M. Saillant et autres.
Mise à prix : trois cents francs, ci..... 300

8° Lot.

Onze ares trente-trois centiares de vigne au canton du Mousseau, joignant au nord MM. Charpy et Bégault, au midi un chemin, au levant M. Jean Roux, au couchant M. Charpy.
Mise à prix : deux cents francs, ci..... 200

9° Lot.

Quatre ares trente-huit centiares de vigne au même lieu, joignant au nord M^e de la Selle, au midi M. Bégault, au levant M. Charpy, au couchant M. René Roux.
Mise à prix : cinquante francs, ci..... 50

10° Lot.

Neuf ares dix centiares de vigne au canton de la Noye, joignant au nord M. Boiteux, au midi M^e Bineau, au levant M. Métiérier, au couchant M. Saillant.
Mise à prix : cent francs, ci..... 100

11° Lot.

Huit ares un centiare de vigne au même lieu, joignant au nord M. Goslard, au midi M. Charpy, au levant M. Jamin, au couchant M. Fremin et autres.
Mise à prix : quatre-vingts francs, ci..... 80

12° Lot.

Onze ares cinquante-un centiares de vigne au Pré-de-Meigné, joignant au nord M. Gaspault, au midi M^e veuve Richardin, au levant M. Robert, au couchant M. Poulard.
Mise à prix : cent francs, ci..... 100

13° Lot.

Quatre ares soixante-quinze centiares de vigne au canton du Brouiet, joignant au nord M. Reigné, au midi un ruisseau, au levant M. Charpy, au couchant M. Saillant.
Mise à prix : trente francs, ci..... 30

14° Lot.

Quatre ares cinquante-deux centiares de vigne, au

même lieu, joignant au nord les communes de Meigné, au midi un ruisseau, au levant M. Joseph Gaspault.

Mise à prix : quarante francs, ci..... 40

15° Lot.

Sept ares trente-sept centiares de terre en luzerne, au canton de la Fabrique, joignant au nord M. Lecomte, au midi M. Jamin, au levant M. Gaspard-Delaunay, au couchant M. Goslard.
Mise à prix : quatre-vingt francs, ci..... 80

16° Lot.

Quatre ares quarante-quatre centiares de vigne, au canton de sur les Bois, joignant au nord M. Guillemet, au midi M. Joseph Gaspault, au levant M^e Bineau, au couchant M. Jamin.
Mise à prix : cinquante francs, ci..... 50

17° Lot.

Deux ares un centiare de vigne à la Guichardière, joignant au nord M. Brousse, au midi M. Gaspard-Delaunay, au levant M. Piau, au couchant M. Bigot.
Mise à prix : vingt-cinq francs, ci..... 25

18° Lot.

Six ares cinquante-un centiares de vigne, au canton de l'Ar-dillon ou le Champ-de-Verrie, joignant au nord M. Roux, au midi M. Thomas, au levant M. Jamin, au couchant M. Lecomte.
Mise à prix : quarante francs, ci..... 40

19° ET DERNIER LOT.

Trois ares cinquante centiares de vigne, au même lieu, joignant au nord M. René Roux, au midi et au couchant M. Thomas, au levant M. Mauriceau.
Mise à prix : vingt francs, ci..... 20

Total des mises à prix : dix mille sept cent quarante francs, ci..... 10.740

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42, poursuivant la vente ;

2° A M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait dressé par l'avoué sous-signé, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le onze août mil huit cent quatre-vingt-sept.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur le août mil huit cent quatre-vingt-sept, folio , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Neuilé près Saumur, à deux kilomètres de la gare du chemin de fer de l'Etat ;

Comprenant :

1° Une BELLE MAISON d'habitation avec servitudes, remise, écurie, basse-cour ;
Grande pelouse, canal d'eaux vives, pièce d'eau ;
Belle avenue de tilleuls ;
2° 4 hectares 30 centiares de prés et terres.

S'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué.

A VENDRE

Un BEAU CHIEN braque, Saint-Germain pur, deux ans, bien dressé. S'adresser à M^e BAGE, au Montcartier, à Vivy. (556)

A VENDRE

Belle chienne d'arrêt
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE de VINS

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le MARDI 16 AOUT 1887, à une heure du soir, à Saumur, à la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans, il sera vendu 10 demi-muids de vin rouge.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

Grande Maison

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (295)

A CÉDER

Pour cause de santé,

CAFÉ RESTAURANT

Bonne condition.

S'adresser au bureau du journal.

INSTITUTION LELARGE (Fondée en 1841)

Rue Gay-Lussac, 20; Impasse Royer-Collard, 9 et 12, — PARIS

PRÉPARATION SPÉCIALE AUX

BACCALAURÉATS

L'Institution Lelarge, située dans le magnifique quartier du Luxembourg, se recommande aux familles par les nombreux et rapides succès de ses élèves. — Cet établissement s'adresse :

1° Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas su ou voulu terminer leurs études et se trouvent arrêtés ;

2° Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas su ou voulu terminer leurs études et se trouvent arrêtés ;

pendant les vacances pour les examens d'OCTOBRE-NOVEMBRE

Les Prospectus et la Liste des élèves reçus sont envoyés aux Familles sur simple demande

LESSIVE - IRIS LE PAQUET

0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, à PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^e V. LARDEUX, coutelier et bandagiste.

Un employé spécialiste. s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant sûrement et sans douleur. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.